

**Décret n° 97-427 du 28 avril 1997 portant application de certaines dispositions de la loi n° 97-60 du 24 janvier 1997 tendant, dans l'attente du vote de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, à mieux répondre aux besoins des personnes âgées par l'institution d'une prestation spécifique dépendance**

28/04/1997

**Mots-clés** : Prestation d'autonomie - Dépendance - Personne âgée - Organisme de sécurité sociale - Comité national de coordination gérontologique - Aide a domicile - Assistance à domicile - Allocation compensatrice - Attribution , Versement